

# Warcq info

Magazine municipal d'information - Janvier 2020



*Galette des rois  
Pour qui la fève ?*



# LES ÉCOLIERS DE WARCQ AU FESTIVAL DES MARIONNETTES

Les enfants de maternelle et de primaire sont allés plusieurs fois au Festival Mondial des Marionnettes. Ils ont pu assister à différents spectacles.



Pour les enfants de maternelle :

L'un "off" joué par une compagnie des Ardennes, "la Cie l'Horloge qui ne sonne pas", intitulé "L'Hommarbre" dont l'axe principal était le spectacle vivant et la peinture. L'artiste peignait derrière un castelet en utilisant des peintures acryliques, avec un fond musical.



Quant au second spectacle "in", intitulé "Dadaaa", il mettait en scène trois danseurs-marionnettistes et un contre-ténor performeur qui plongeaient ainsi les enfants dans le monde imaginaire et plastique du Dadaïsme (esprit Dada).



Les enfants de l'école primaire se sont rendus eux, le 27 septembre dernier, au Café-Libreria Plume et Bulle, pour assister notamment au spectacle "El viaje de Hervé" représenté par la Compagnie "Los Ladrones de Quinotos". Il s'agit de la légende, d'une épopée amoureuse à travers les milliers de kilomètres entre un commerçant français et une Geisha. C'est l'histoire d'Hervé, un jeune marchand de soie qui, au milieu des années 1800, est parti de son petit village du sud de la France pour se diriger vers le Japon.



Mais cette île séparée du reste de l'humanité garde pour Hervé un trésor bien plus précieux que la meilleure soie du monde... C'est ainsi que Madame Blanche et Baldabiou ont raconté aux enfants comment la vie du jeune Hervé a changé de manière irréversible, à partir du moment où il a posé le pied sur cette île.



## Bernard PIERQUIN

**Maire de Warcq  
Vice-Président Ardenne Métropole**

L'église Saint Jean Baptiste subit une métamorphose.

Elle se magnifie et arbore une superbe renaissance qui valorise l'édifice au centre du village.

Vous êtes nombreux à l'admirer et aussi, à apprécier le nouveau sens de circulation qui sera ponctué d'un agencement giratoire du carrefour de la Guillotine.

D'autres travaux, dans cette revue, montrent les aménagements qui permettent de rendre la vie des habitants, la plus agréable possible.

Au fil des pages, les jeunes sont largement présents : à l'école, au périscolaire, en sortie éducative, et aussi au cœur des associations qui, dans leur diversité et leur dynamisme, proposent un accueil aux enfants et aux jeunes par le sport, la culture et les loisirs.

Ce sont aussi de jeunes ados, futurs pompiers ou engagés dans le Service National Universel qui s'inscrivent dans une vie citoyenne.

Belle jeunesse de notre pays.

Belle jeunesse, à qui, en ce début d'année 2020, je souhaite le meilleur.

Et à vous tous, pour vous et pour vos proches, je souhaite une excellente année qui vous garde en bonne santé.

Que 2020 vous apporte le bonheur, des joies simples, la sérénité et de grandes satisfactions.

Très bonne année.

Bernard PIERQUIN  
Maire de Warcq  
Vice-Président d'Ardenne Métropole

## SOMMAIRE

### 02 RETOUR SUR...

Les écoliers de Warcq au Festival des Marionnettes

### 04/05 TRAVAUX

L'église Saint-Jean Baptiste  
Le rond-point de la Guillotine

### 06 VIE SCOLAIRE

### 07 AMÉNAGEMENTS

Bosserelle le maraîcher - Kiloutou

### 08 EN BREF

### 09/10/11 DOSSIER

L'histoire de la Galette des Rois, de la fève  
La recette de Pascal Roger

### 12 INAUGURATION

Le Tourne à gauche de Pascal Urano

### 13/14/15 VIE COMMUNALE

Maisons fleuries et décorées  
Médaillés du 14 juillet  
Les jeunes gens du SNU

### 16/17 ASSOCIATIONS

### 18/19 VIE COMMUNALE

Le saviez-vous  
Etat civil

## Horaires de la mairie

Du mardi au samedi  
de 10h à 12h et de 13h30 à 16h

3 place de la Mairie  
08000 WARCQ  
tél. 03 24 56 01 62  
fax 03 24 56 27 76  
warcq@wanadoo.fr

# RESTAURATION DE L'ÉGLISE SAINT-JEAN BAPTISTE LA SECONDE TRANCHE A COMMENCÉ



La première tranche, prévue entre le 4 mars et le 4 novembre, qui concernait la couverture du clocher et la maçonnerie des pierres, est terminée. Comme prévu, les ardoises vertes du Vermont ont été posées à la place des ardoises vertes de Rimogne qui étaient en fin de vie. Le résultat est très satisfaisant. Et sur la façade, les pierres qui se désagréguaient ont été remplacées et les joints refaits. Il s'agissait de rendre à l'église son état initial. Toutefois, la pierre a été patinée, pour lui donner un aspect un peu vieilli afin que, visuellement, la transformation ne soit pas trop radicale.

Toujours sous le contrôle des Bâtiments de France, la seconde phase a débuté le 5 novembre. Elle devrait se poursuivre pendant près de huit mois.

Ce timing intègre des arrêts de chantier pour cause d'intempéries. Juillet est donc un terme maximum, mais si le temps est clément, les travaux pourraient être terminés avant. Cette tranche comprend la réfection de la sacristie, du chœur, de la nef, de tout le reste de l'église qui n'a pas été concerné par la première tranche, tel que le changement de certaines pierres des murs de son contour, la corniche, la charpente et la couverture, toujours avec les ardoises du Vermont au reflet vert.

Une porte latérale sera également réalisée et ce pour plusieurs raisons. C'est d'abord une obligation qui concerne tous les lieux, quels qu'ils soient, qui reçoivent du public. Il faut une issue de secours, mais aussi un accès pour les handicapés, ce qui était impossible à réaliser.

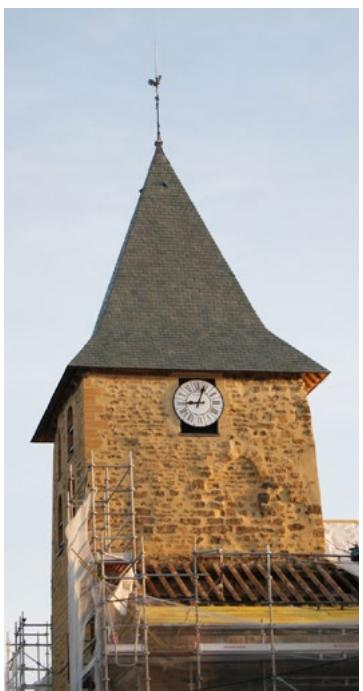
Et puis, pour des raisons de sécurité, puisque l'entrée d'un public nombreux ou d'une procession par l'entrée principale, côté route, a été reconnue accidentogène. Ce qui entre autres interdisait d'y faire une entrée pour les handicapés. La question avait été posée dès 2016 mais la DDT, (Direction Départementale des Territoires) pompiers et Bâtiments de France s'y étaient opposés car cela impliquait trop d'emprise sur la chaussée.

L'ouverture de la porte latérale est donc la seule solution. Elle se fera selon les caractéristiques définies par les Bâtiments de France, sur un mur restauré en 1952, donc pas d'origine, et sera conforme aux impératifs de sécurité. Ce sera une porte en bois, à deux vantaux, un grand et un plus petit, avec un seuil plat devant une dalle ancienne, proche du parking réservé aux handicapés.

Cette ouverture a impliqué que le confessionnal soit complètement démonté afin qu'il ne souffre pas d'un dégât collatéral à l'ouverture de la porte. Le confessionnal sera, au passage, restauré selon un protocole défini par les Bâtiments de France.

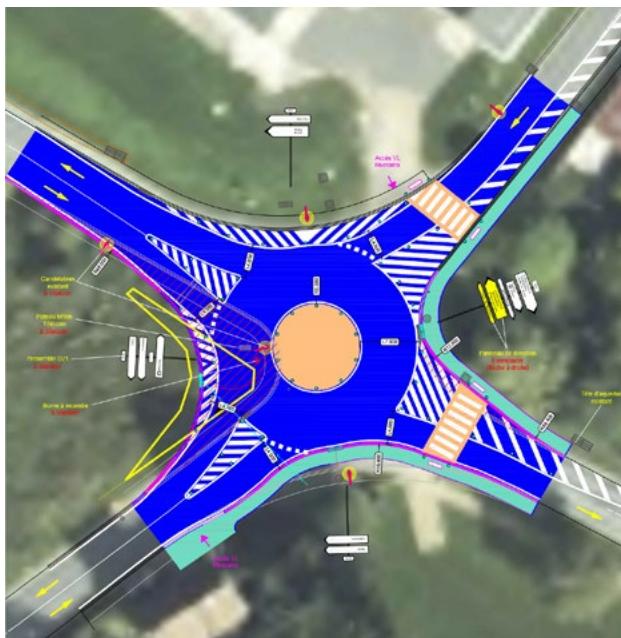
L'ouverture de cette porte latérale va également modifier la géométrie de l'intérieur de l'église. Pour ménager un espace en accord avec l'accessibilité, il est nécessaire d'enlever une rangée de bancs, celle qui était en face, dans le prolongement de l'ouverture. Ces bancs ne seront pas supprimés mais réinstallés sur l'arrière. Cette nouvelle organisation du volume intérieur permettra une meilleure circulation, d'un cercueil notamment, en direction de l'autel. Et puis, et ce n'est pas négligeable, en ouvrant cette porte, on évite les courants d'air à l'intérieur de l'église puisque la porte est elle-même abritée.

Avant de commencer à percer, des recherches archéologiques ont été réalisées. Elles sont toujours en cours. Les spécialistes disposent de dossiers qui leur donnent déjà une bonne connaissance de la nature des murs, de leur histoire. Mais, par précaution, des sondages sont effectués au cas où ces murs cacherait des polychromies ou n'importe quel autre trésor.



**SENS UNIQUE****LE ROND-POINT DE LA GUILLOTINE**

Les travaux ont commencé depuis le 25 novembre et sont financés par la commune et le département des Ardennes. Il s'agissait tout d'abord de remettre à neuf les canalisations d'eau potable enterrées. La fin des travaux et la mise en fonction du giratoire sont programmées pour la fin février. Il marque le raccordement avec la rue de la Grande Porte qui permet le retour vers Warcq Centre, en passant devant le lavoir de la Guillotine. Cette rue est en sens unique depuis le 12 novembre.

**RN43 – D8043**

La réfection de la chaussée de la nouvelle D8043 ex RN43 est terminée sur la commune de Warcq. La route est désormais recouverte d'un bitume tout neuf. C'est une satisfaction qui compense les nuisances imposées aux riverains de la chaussée, durant les travaux. Cette réfection va se poursuivre au-delà de la commune de Warcq, jusqu'au carrefour du Piquet, raccordement avec l'autoroute.

**ERP : DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS RÉALISÉS**

Dans le cadre des travaux de mise en accessibilité des Etablissements Recevant du Public (ERP), plusieurs équipements ont encore été exécutés par des entreprises et les employés communaux.

Les sanitaires de l'école maternelle et de la salle Noblesse ont été aménagés.



À l'ex-école maternelle, rue de la République, l'implantation de la rampe a nécessité l'inversement d'une porte et d'une fenêtre.

Dans l'enceinte de l'Espace Guilloy, une rampe PMR (Personne à Mobilité Réduite) est en cours de réalisation par nos agents techniques. Reste également à aménager les deux toilettes.

Concernant le Stade municipal, il s'agit d'adapter les locaux actuels afin de répondre aux normes correspondant à la catégorie du terrain de football (catégorie 6), à savoir 3 vestiaires avec sanitaires, un local arbitre et une salle de réunion. Le dossier administratif a été déposé dans les services de la DDT (Direction Départementale des Territoires) pour accord et sera prochainement présenté à la Fédération Française de Football pour une subvention.

Sur le parvis de l'école maternelle de la Bellevue du Nord, en bas de la Rue Edmond Pierrot, une aire de stationnement a été créée de part et d'autre de la chaussée. Cet aménagement a été totalement accompli par nos agents communaux.

La rampe du bureau de Poste est désormais opérationnelle depuis fin août.



# LES PÉRISCOLAIRES CHANGENT D'EMPLOYEUR



Depuis le 1er décembre 2019, le service périscolaire (restauration et garderie périscolaire) qui était jusqu'alors géré par l'association des Familles Rurales de Warcq et ce depuis 1989, a été repris par la collectivité, en régie directe. C'est ainsi que conformément à l'article L 1224-3 du Code du Travail, le Conseil Municipal a décidé d'intégrer dans ses effectifs le personnel déjà présent dans la structure et de créer les emplois correspondants.



Madame Isabelle Godéo a ainsi été réintégrée au personnel communal et occupe toujours les fonctions de directrice du service périscolaire, aidée par Elisabeth

Mahoudeaux, pour le pôle primaire de Warcq-centre. Afin de répondre aux normes d'encadrement, et notamment face à l'augmentation des effectifs des enfants fréquentant la cantine, deux personnes supplémentaires – Marine Régnier et Florine Linsart - ont été embauchées sur la base de 8 heures hebdomadaires, pour assurer la surveillance des enfants à l'heure de midi.



Concernant le pôle maternel, sur le site de l'école de la Bellevue du Nord, le fonctionnement du service est assuré par Mesdames Marie-Line Duru, Jessica Tombois et Véronique Neveux.

Le Conseil municipal a maintenu la tarification mise en place par les Familles Rurales, à la rentrée de septembre, et ce jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Une table de ping-pong en résine a été installée dans la cour de l'école primaire, durant les vacances scolaires de l'été dernier. La mise en place a été effectuée par les services municipaux. A l'origine, cette table était prévue pour le Parc Bruno Pilard. Mais il a ensuite semblé plus judicieux de la destiner aux élèves de l'école.

Une initiative qui a fait le bonheur des enfants lors des récréations.

## PING-PONG À L'ÉCOLE



## UN MARAÎCHER S'INSTALLE À WARCQ

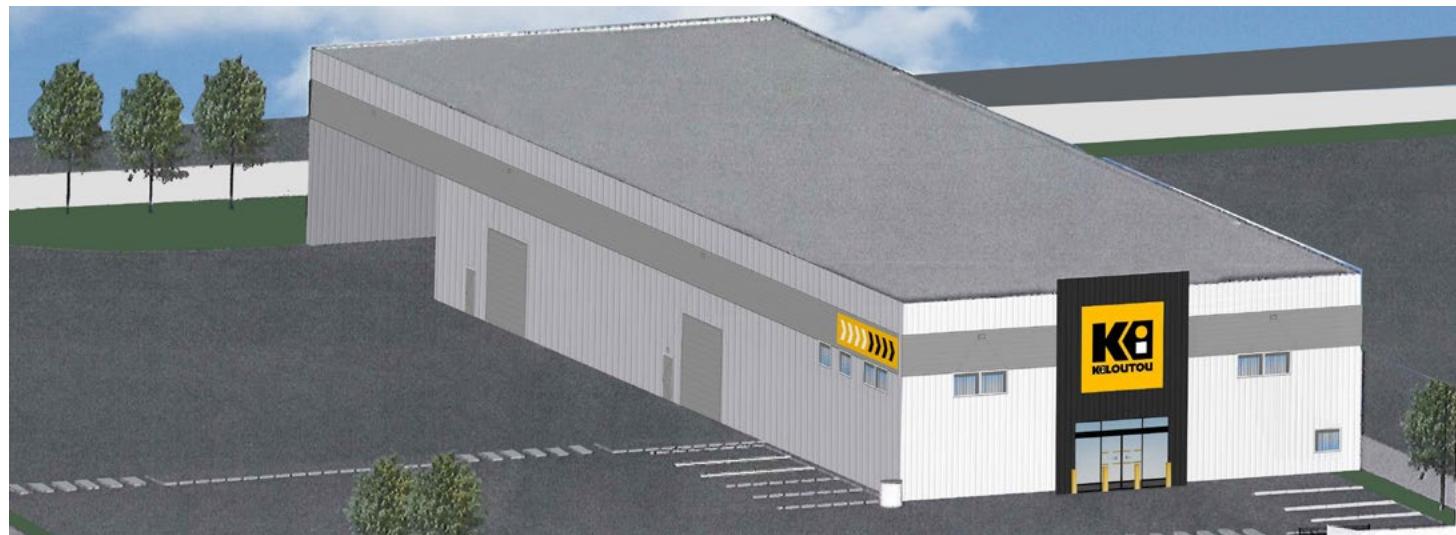
"Chez nous, la production de légumes est une vieille histoire de famille. Mon arrière grand-mère en faisait déjà en 1901...". Rodolphe Bosserelle, 34 ans, le plus jeune des trois Bosserelle, associé à son oncle Thierry et son cousin Cédric, est manifestement très fier de ses racines familiales. Ces Ardennais "pur cru", installés depuis toujours dans leur ferme de Fond de Givonne, exploitent depuis des lustres une grande ferme de 190 hectares dont 45 sont réservés aux légumes plein champ et 15 aux pommes de terre qu'ils vendent notamment aux grandes surfaces. Mais depuis déjà longtemps, ils négociaient aussi

"directement à la ferme". "C'était bien, mais nous rêvions de plus, et en particulier d'ouvrir un magasin à Warcq, sur le Boulevard Lucien Pierquin. On avait jeté notre dévolu sur cette artère et on cherchait le local le plus approprié. Et à force de chercher, on a enfin trouvé, le jour où le magasin de moto a décidé de vendre l'un de ses deux locaux pour se regrouper dans un seul. Le 15 mars, on signait, le 20 août on débutait les travaux et le 25 octobre, notre magasin de 150 m<sup>2</sup> ouvrait ses portes du mardi au samedi, matin et après-midi" poursuit Rodolphe Bosserelle. Tous les légumes saisonniers sont issus de leur production. Il n'est que les autres, les hors-saison, qui viennent de l'extérieur de provenance très sélectionnée. Une différence clairement affichée sur l'étal. "Nous vendons aussi de la viande du terroir, dit encore M. Bosserelle. Nous avons un intervenant de Artaise-le-Vivier, en bœuf surtout et en porc un peu, le vendredi après-midi et le samedi toute la journée".

Pour l'heure, la famille Bosserelle n'envisage pas l'ouverture d'un autre magasin, mais on ne sait jamais. "On est très bien à Warcq. Nous sommes très satisfaits de nos deux premiers mois d'ouverture. C'est à nous de travailler pour développer ce magasin. Il y a un gros potentiel ici. Les gens passent. C'est à nous de faire qu'ils s'arrêtent".



## "BIENTÔT UN KILOUTOU ICI"



Sur le terrain de 5000 m<sup>2</sup>, les travaux devaient commencer fin février 2008 et durer 4 à 5 mois. Le bâtiment de 60 mètres de long pour 1200 m<sup>2</sup> devait ainsi pouvoir être opérationnel dans l'été. Il n'en a rien été car, mauvaise surprise, il a d'abord fallu dépolluer le sous-sol. Une opération compliquée et longue à mettre en place. Les travaux d'assainissement du terrain ont été mis en conformité.

Mais aujourd'hui, c'est fait. Et l'implantation du bâtiment a vraiment commencé. Le terrassement et la création de la plateforme sont pratiquement terminés. Reste à entreprendre la construction proprement dite qui débutera lorsque tous les raccordements, téléphoniques et électriques, auront pris fin. Du reste, le panneau posé sur le terrain du Courtepaille l'affirme :

"Bientôt un Kiloutou ici".



## JEUNES POMPIERS

Deux jeunes warcquins, pompiers volontaires, Louise née à Warcq, et Vincent-Célestin, 14 ans l'un et l'autre, ont intégré pour quatre ans, la caserne de Charleville, où ils vont chaque samedi matin, pendant quatre heures, pour apprendre les bases de leur fonction. Ils attendent impatiemment d'être opérationnels pour aller sur le terrain. Ils étaient présents lors de la cérémonie du 11 novembre, et en uniforme.



## AGENT TECHNIQUE

Pascal Neveux n'est pas un inconnu des habitants de Warcq. Il y a maintenant sept ans qu'il travaille régulièrement pour la municipalité. Mais cet homme de 53 ans, marié et père de quatre enfants, n'a été embauché qu'en juillet dernier, comme agent technique. Ses compétences s'exercent surtout dans le domaine des travaux du bâtiment, l'électricité surtout, mais il est aussi conducteur d'engin et de nacelle. Il est donc présent sur les chantiers pris en charge par la commune, y compris ceux de voirie. "Je suis très heureux de travailler pour la commune de Warcq. Le travail est intéressant, varié et l'ambiance excellente confie Pascal Neveux. Et on a vraiment le sentiment d'être utile à l'ensemble de la communauté".



## NOËL À LA MAIRIE

Dans la soirée du jeudi 12 décembre, le personnel communal a été convié à un dîner pour célébrer les fêtes de fin d'année. Ce moment convivial s'est déroulé à la salle des fêtes, en présence du maire, Bernard Pierquin, de ses adjoints, Alain Bastien, responsable du personnel, Bernard Maillard, Myriam Roger et de Jack Collinet, conseiller délégué aux travaux. Avant de partager ensemble un repas festif, les employés ont eu le plaisir de recevoir un très beau colis de Noël.

## LES EMBALLAGES EN VERRE, C'EST DANS LE CONTENEUR À VERRE !

9 kg\* par ardennais et par an d'emballages en verre sont encore jetés dans les ordures ménagères (bouteilles, pots, bocaux, flacons...) et enfouis alors qu'ils devraient être jetés dans les conteneurs à verre afin d'être recyclés.

Afin de sensibiliser les habitants au tri des déchets en verre, à ses enjeux écologiques et ses conséquences économiques, Ardenne Métropole, en charge de la collecte des déchets, en partenariat avec Valodea, mène sur les communes du territoire depuis le 1er octobre 2019, une action de sensibilisation au tri des emballages en verre.

**Triez comme jamais !** Il y a toujours un conteneur à verre près de chez vous. On en compte 450 sur le territoire. Facile donc, en allant faire une course en ville, en déposant les enfants à l'école ou au sport, de jeter les emballages en verre dans un conteneur à verre ! En triant les déchets, vous aidez à préserver la planète et vous offrez une nouvelle vie aux déchets qui seront recyclés. Un geste rapide, simple, citoyen et écologique !

**J'y gagne en faisant le bon geste !** Le recyclage des emballages en verre, déposés dans les conteneurs à verre, revient à 35€\* par tonne alors que jetés dans les ordures ménagères, ils seront enfouis et coûteront 180€\* par tonne, c'est-à-dire plus de cinq fois plus cher !

**Infos : Service Prévention et Collecte des Déchets : 0800 29 83 55**

\*Données départementales et nationales – source 2017 - VALODEA



# HISTOIRE DE LA GALETTE DES ROIS

La Galette des rois est une galette traditionnellement élaborée et consommée dans une majeure partie de la France, au Québec, en Acadie, en Suisse, au Luxembourg, en Belgique et au Liban à l'occasion de l'Épiphanie, fête chrétienne qui célèbre la visite des rois mages à l'enfant Jésus, célébrée le 6 janvier de chaque année. Le partage de la galette est également associé à la célébration des rois mages lors de l'Épiphanie, pour les chrétiens. La Galette des rois tire son origine des Saturnales (fêtes romaines situées entre la fin du mois de décembre et le commencement de celui de janvier), durant lesquelles les Romains désignaient un esclave comme "roi d'un jour".

Ces fêtes Saturnales favorisaient en effet l'inversion des rôles afin de déjouer les jours néfastes de Saturne, divinité chthonienne. Au cours du banquet (au début ou à la fin des Saturnales, selon les différentes époques de la Rome antique) au sein de chaque grande familia, les Romains utilisaient la fève d'un gâteau comme pour tirer au sort le "Saturnalicius princeps" (Prince des Saturnales ou du désordre). Le "roi d'un jour" disposait du pouvoir d'exaucer tous ses désirs pendant la journée (comme donner des ordres à son maître) avant d'être mis à mort, ou plus probablement de retourner à sa vie servile. Cela permettait de resserrer les affections domestiques.

Pour assurer la distribution aléatoire des parts de galette, il était de coutume que le plus jeune se place sous la table et nomme le bénéficiaire de la part qui était désignée par la personne chargée du service. "Le gâteau, coupé en autant de parts qu'il y a de conviés, on met un petit enfant sous la table, lequel le maître interroge sous le nom de Phébé (Phœbus ou Apollon), comme si ce fût un qui, en l'innocence de son âge, représentât un oracle d'Apollon. À cet interrogatoire, l'enfant répond d'un mot latin domine (seigneur, maître). Sur cela, le maître l'adjure de dire à qui il distribuera la portion du gâteau qu'il tient en sa main..."

Au Moyen Âge, les grands nommaient quelquefois le roi du festin, dont on s'amusait pendant le repas. Le jour des Rois (à l'Épiphanie), il faisait roi un enfant de huit ans, le plus pauvre que l'on trouvât en toute la ville. Il le revêtait d'habits royaux et lui donnait ses propres officiers pour le servir. L'usage commandait de partager la galette en autant de parts que de convives, plus une. Cette dernière, appelée "part du Bon Dieu", "part de la Vierge" ou "part du pauvre" était destinée au premier pauvre qui se présenterait au logis.

On "tirait les rois" même à la table de Louis XIV. Pour divertir le Roi écrit Françoise de Motteville à l'année 1649, la reine voulut séparer un gâteau et nous fit l'honneur de nous y faire prendre part avec le roi et elle. Nous la fîmes la reine de la fève, parce que la fève s'était trouvée dans la part de la Vierge". Louis XIV conserva toujours l'usage du gâteau des rois, même à une époque où sa cour était soumise à une rigoureuse étiquette. Le Mercure galant de janvier 1684 décrit la salle comme ayant cinq tables : une pour les princes et seigneurs, et quatre pour les dames. La première table était tenue par le roi, la seconde par le dauphin. On tira la fève à toutes les cinq..."



En 1711, le Parlement délibéra, à cause de la famine, de le proscrire afin que la farine, trop rare, soit uniquement employée à faire du pain. Au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, les boulangers envoyaient ordinairement un gâteau des rois à leurs pratiques (terme ayant ici le sens de client). Les pâtissiers réclamaient contre cet usage et intentèrent même un procès aux boulangers comme usurpant leurs droits. Sur leur requête, le Parlement rendit, en 1713 et 1717, des arrêts qui interdisaient aux boulangers de faire et de donner, à l'avenir, aucune espèce de pâtisserie, d'employer du beurre et des œufs dans leur pâte, et même de doré leur pain avec des œufs. La défense n'eut d'effet que pour Paris et l'usage prohibé continua d'exister dans la plupart des provinces.

Quand vint la Révolution, le nom même de "gâteau des rois" fut un danger et Manuel, du haut de la tribune de la Convention, tenta sans succès d'obtenir l'interdiction du gâteau des rois, mais la galette triompha du tribun. Peu après, un arrêté de la Commune ayant changé, dans la séance du 31 décembre 1791, le jour des rois en "jour des sans-culottes", le gâteau n'eut plus sa raison d'être. Cette disparition ne fut néanmoins que momentanée car les sans-culottes ayant renommé l'Épiphanie en "fête du Bon Voisinage, un décret du 4 nivôse an III ayant recommandé de partager la "galette de l'Égalité", il reparut bientôt sur toutes les tables familiales.

Depuis 1975, une galette géante (40 fois plus grosse qu'une galette classique) est livrée chaque année au président de la République française. Mais selon le même principe que la "galette de l'Égalité" de la période révolutionnaire, en souvenir de l'héritage de la Révolution française et du respect des principes de la République, la dite galette ne cache aucune fève. Des sondages réalisés en France indiquent que 85% à 97 % des Français goûtent cette fête. Ils dégustent pour 70 %, essentiellement dans les 3/4 du pays, une galette à la pâte feuillettée et à la frangipane ; 11 %, principalement dans le sud, préfèrent un gâteau à la pâte plus ou moins dense parfumée à l'eau de fleur d'oranger.

## LA GALETTE ET LES ROIS MAGES

Qui ne connaît l'histoire des rois mages qui, guidés par une étoile, se rendirent à Bethléem rendre hommage à l'enfant Jésus. Le premier s'appelait Gaspard. Il avait le teint clair des Européens et apportait de l'or. Le second, Melchior, avait la peau brune des gens de Palestine et d'Arabie. Il était porteur d'encens. Le troisième, Balthazar, était couleur de nuit sans lune, comme les Africains. Il offrit de la myrrhe.

Mais on sait moins ce qu'il leur arriva sur le chemin du retour...



Ils étaient savants en beaucoup de choses, mais cela ne les empêcha pas de se perdre bel et bien. Ils n'avaient plus d'étoile pour les guider. Après avoir erré plusieurs jours dans le désert, à bout de nourriture et sans eau, ils aperçurent une misérable cahute devant laquelle se tenaient un couple et deux enfants. Les joues décharnées, les yeux brillants de faim, ils firent pourtant un bon accueil aux mages, les invitérent à rentrer et leur offrir un peu du peu qu'ils avaient : de l'eau pour se rafraîchir.

“C'est que nous avons faim aussi, dit Melchior. Un peu de pain, même rassis, ferait l'affaire...”

Hélas soupira la femme, nous n'avons plus qu'un peu de farine, de lait, d'huile d'olive, une noisette de beurre, juste de quoi faire une galette que nous partagerons entre les enfants...

Les mages se regardèrent et “faites la galette ma brave femme” dit Gaspard.



La femme obéit. Mais sa galette serait tout juste suffisante pour une personne.

Gaspard plia alors la pâte en deux et la galette doubla de volume. Melchior la plia de nouveau en deux et il y en eu pour quatre. Balthazar la plia encore en deux, et il y en eu pour huit. Le couple remercia chaleureusement les mages. La femme étala la pâte et la mit à cuire. La galette était dorée à point.

“Mais c'est que cette galette est pour huit remarqua l'homme en se grattant la tête et nous sommes sept...” “La huitième part est celle du mendiant” répondit Balthazar. “Mais quel mendiant ?” demanda l'homme. “Celui que vous ne voyez pas encore...”

À ce moment, le plus jeune des enfants recracha quelque chose. C'était une bague que Melchior avait glissé dans la pâte. Le garçon voulu rendre le bijou. Le mage sourit, ôta la couronne posée sur sa tête et en coiffa l'enfant. “Tout enfant est roi, dit-il. Tel est le message d'un autre Enfant né il y a peu, non loin d'ici. Pour commémorer ce jour, je veux que chaque année, on fasse une galette sans oublier la part du pauvre et qu'on y glisse une fève pour désigner un roi ou une reine, ne serait-ce que pour une journée.

Les pauvres gens promirent de respecter la volonté des mages. Et c'est ainsi que naquit la tradition de la Galette des Rois, qu'elle se répandit et qu'on se la transmit jusqu'à nos jours.

## LA FÈVE, UN SYMBOLE CONTROVERSE

La tradition de “tirer les rois” à l'Epiphanie passe par la dissimulation d'une fève dans la galette. La personne qui obtient cette fève devient le roi (ou la reine) de la journée.

L'emploi de la fève remonte aux Grecs qui en utilisaient pour l'élection de leurs magistrats. Les Romains se servant du même moyen pour élire le maître des Saturnales, l'Église combattit longtemps cette coutume païenne avant de remplacer la graine par l'enfant Jésus, longtemps cherché par les Rois mages.

Pendant la Révolution française, on remplaça l'enfant Jésus par un bonnet phrygien. La même époque vit naître la “galette de la Liberté” ou “de l'Égalité”, dépourvue de fève, qui permettait de poursuivre la tradition du gâteau partagé sans élire un roi.

Les gâteaux à fève n'ont pas toujours été réservés au jour des rois. On en faisait lorsqu'on voulait donner aux repas une gaieté bruyante. Un poète du XIII<sup>e</sup> siècle, racontant une partie de plaisir qu'il avait faite chez un seigneur qui leur donnait une généreuse hospitalité, parle d'un gâteau à fève pétri par la châtelaine : “Si nous fit un gastel à fève”. Les femmes

récemment accouchées offraient, à leurs relevailles, un gâteau de cette espèce.

À partir de 1870, les graines de fève furent systématiquement remplacées par des figurines en porcelaine ou, plus récemment, en plastique. Si l'emploi de fèves est d'actualité, il existe une multitude de fèves fantaisie que collectionnent les adeptes de la fabophilie.

Mais qu'on les collectionne ou pas, il est établi que lors du partage de la Galette des Rois, 68 % des français trichent pour donner la fève aux plus jeunes.



## GALETTE DES ROIS, LA RECETTE DE MAÎTRE ROGER

La Galette confectionnée par Pascal Roger, Boulanger à Warcq aux 4 Vents n'est pas originale. Aucune fantaisie particulière ne vient personnaliser sa recette. Son savoir-faire : le respect absolu de la tradition et le choix haut de gamme des ingrédients qui la composent. "Je n'ai pas de secret assure-t-il, la différence se fait au niveau de la qualité de la marchandise qu'on y met".

"J'ai préparé ma pâte, un mélange d'eau, de farine, de sel, à laquelle j'ai incorporé 25 % de matière grasse, dont 50 % de beurre. La pâte obtenue est alors étalée en rectangle sur le laminoir. Je vais préparer mon portefeuille. Je "découpe" mentalement en quatre parties égales, deux à gauche et deux à droite. Je replie les deux parties des extrémités gauche et droite sur celles du milieu. Puis je rejoins les deux blocs ainsi obtenus. Entre chaque manipulation de la pâte, il faut lui laisser le temps de se "détendre". Une période de repos qui peut varier entre une et trois heures.

Puis je compose deux disques de 29 centimètres de diamètre, ce qui correspond à une galette pour 4 personnes. Je mets de l'œuf sur l'un d'entre eux ce qui permettra de les souder. Au milieu, je mets ma frangipane. La frangipane est un mélange de crème d'amande, de sucre, de matières grasses et d'œuf auquel on ajoute 50 % de crème pâtissière. La crème d'amande que j'utilise est faite à base d'amandes de Californie qui ont un arôme puissant.

Après avoir placé la fève, je superpose les deux disques sans oublier de faire trois trous, qu'on appelle "les cheminées", dans la partie supérieure de mon portefeuille. C'est par là que la vapeur va pouvoir s'échapper, ce qui évitera qu'une bulle d'air se forme dans la galette.



La galette avant cuisson

Un mot encore concernant la fève. Certains de mes collègues utilisent des fèves qui sont destinées à être gardées pour être l'un des éléments d'une collection. Ces fèves ont donc un caractère particulier voire précieux. Ce n'est pas le cas des miennes. Mes fèves sont basiques, en céramique blanche, pas



moches, mais communes, traditionnelles. Plutôt que d'offrir une belle fève à mon client, je préfère lui offrir une bouteille de cidre pour toute galette achetée. C'est un choix...". C'est aussi un moyen de rappeler la coutume qui voulait, du XVIIe siècle aux années 1910, que les boulangers offrent une galette des rois à leurs clients. Compte-tenu du coût élevé de cette pratique, la presse d'alors rapporte que "les artisans y mirent un terme, certains en chiffrant l'usage à un mois de bénéfice de leur commerce".

"Dans cet esprit, reprend Pascal Roger, je ne mets des galettes en vente dans la boulangerie qu'à partir du 1er janvier. Je sais qu'on peut en trouver ailleurs bien avant, mais pas chez moi. Je tiens à respecter les traditions. Nous, les artisans, nous sommes les gardiens du temple".

À chacun de ses clients, Pascal Roger offre une bouteille de cidre pour l'achat d'une galette des rois.



# INAUGURATION DU TOURNE À GAUCHE, AUTOUR DU GIGOT BITUME



Ça s'est passé un samedi, il faisait beau et tout le monde était heureux. Pascal Urano avait promis une belle fête à l'occasion de l'inauguration de "son Tourne à Gauche". Et il a tenu promesse en invitant tous les Warcquins qui souhaitaient y participer, mais aussi les "autorités", le maire de Warcq, Bernard Pierquin, le maire de Charleville-Mézières et Président de la Communauté d'agglomération "Ardenne Métropole",



Boris Ravignon, le Président du Conseil départemental, Noël Bourgeois, la députée Bérengère Poletti, le sénateur Marc Laménie, et le conseiller départemental Michel Normand.

Et puis, touche très personnelle, Pascal Urano avait également convié son père, François Urano, son fils, Jérémie Urano et sa sœur.

Enfin, tradition oblige, c'est autour d'un gigot bitume que le banquet s'est organisé. Une coutume réservée habituellement pour célébrer la fin d'un chantier.



# LAURÉATS DU CONCOURS MAISONS FLEURIES 2019

Le jury a délibéré au mois d'août, et la remise des prix s'est effectuée le 11 novembre.

## Catégorie 1 : maisons avec terrain attenant (jardin)



1<sup>ers</sup> : Monsieur et Madame ANDRY Alain, 10 Rue de la Chapellerie



2<sup>èmes</sup> : Monsieur et Madame BRUNSON Ghislain, 25 Rue de la Géraude

3<sup>èmes</sup> : Monsieur et Madame DA SILVA PINHO Antonio, 20 Rue de la Croix du Moulin

## Catégorie 2 : maisons sans terrain attenant (façade, balcon, pas de porte)



1<sup>ère</sup> : Madame GUENARD Brigitte, 121 Boulevard Lucien Pierquin



2<sup>ème</sup> : Madame COSSET Edwige, 3 Rue du Commerce

3<sup>ème</sup> : Madame BOTTE Andrée, 1 Rue du Rivage

## "MAISONS ET SAPINS DÉCORÉS OU ILLUMINÉS 2019" LES LAURÉATS DU CONCOURS

Cette année encore, le concours de Noël "Maisons et sapins décorés ou illuminés 2019" a été l'écho de beaucoup de passion et d'imagination. Pour apprécier le travail réalisé, le jury s'est déplacé le 18 décembre en soirée. Et il a été séduit par l'ensemble des décorations de Noël réalisées autour des maisons des habitants inscrits au concours. Ils ont donc été difficiles à départager. Cependant, le jury a établi le classement suivant :

## Catégorie 1 : Maisons et sapins décorés

1<sup>er</sup> : Madame et Monsieur Fabrice Lorena, 10 Place de l'Eglise.

2<sup>ème</sup> : Monsieur Cyril Olivier et Madame Aurore Bartholet, 3 Place des Bertholet

3<sup>ème</sup> : Madame Sabine Pierson, 23 Boulevard Lucien Pierquin

## Catégorie 2 : Maisons et sapins illuminés

1<sup>er</sup> : Madame et Monsieur Bernard Broy, 9 Rue de la Géraude

2<sup>ème</sup> : Madame et Monsieur Arnaud Garot, 111 Boulevard Lucien Pierquin

3<sup>ème</sup> : Madame et Monsieur Bernard Cornet, 22 Rue Clémenceau

**TOUTES NOS FÉLICITATIONS À TOUS.**

# 14 JUILLET, REMISE DE MÉDAILLES



Tradition oblige, le 14 juillet a été marqué par la cérémonie de remise des médailles. Cette année, le point d'orgue a été la remise de la Médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale, échelon Vermeil à M. Alain Bastien alors que sept autres récipiendaires se voyaient remettre la médaille de Warcq.

## Alain Bastien - Médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale - Échelon : Vermeil

Alain Bastien est arrivé au Conseil Municipal en 1989 auprès de Luc Pierquin. En 1995, alors que Bernard Pierquin succède à Luc, Alain effectue son 2ème mandat d'élu en tant que Maire Adjoint. Depuis 2001, date où débute son 3ème mandat, il occupe la fonction de 1er Adjoint. Alain Bastien a assuré la Présidence de l'association Les Familles Rurales de Warcq, pendant 32 ans, dirigeant le centre périscolaire et le centre de vacances d'été, dont il est à l'origine de la création. Il est aussi membre fondateur des associations "Warcq Inondations, ça suffit" et "Warcq Info".

## Christian Borgniet

Depuis mars 2001, Christian Borgniet est élu au Conseil Municipal auprès de Bernard Pierquin. Il siège dans de nombreuses commissions : l'environnement, la communication et les relations publiques, mais aussi l'éducation et l'urbanisme. Il est également membre du CCAS, suppléant dans la commission d'appels d'offres et celle des impôts. Il est aussi vice-président de l'association communale "Warcq environnement". Au niveau intercommunal, il est membre titulaire au Syndicat mixte de traitement des déchets ardennais, et a été délégué titulaire auprès de l'agglomération.

## Etienne Drapier

Il a commencé par s'investir au sein de la Commune en créant avec un groupe d'habitants, l'Association de Défense des Libertés Communales. En 2008, il est élu au Conseil Municipal auprès de Bernard Pierquin. Il est alors délégué titulaire à la Communauté d'agglomération de Charleville-Mézières. En 2014, il entame un deuxième mandat et siège dans de nombreuses commissions tout au long de ces années, tant communales qu'intercommunales.

## Arlette Godet

En 2001, Arlette s'engage dans la vie communale auprès de Bernard Pierquin, où durant ces trois mandats de conseillère municipale, elle occupe différentes fonctions. En outre, elle intègre plusieurs associations warcqaines : Warcq Animations, le Mouvement d'entraide et le Comité de Jumelage.

## Bernard Cornet

Dès la création de l'association "Défense des libertés communales", Bernard Cornet s'engage auprès du Président, Bruno Pilard. Il est

alors secrétaire de l'association puis en devient le président en 2014. Il est également membre du Mouvement d'Entraide, du CCAS, et siégeait à la Commission des révisions des listes électorales jusqu'en janvier 2019.

## Nathaly Jowyk

Nathaly Jowyk adhère au Tonic Club en 2000 comme joueuse, (elle a été cinq fois championne des Ardennes en Vétérans féminines) et, en 2005, elle devient présidente. Elle s'investit pendant plus de 10 ans auprès des jeunes. Un joueur ira même jusqu'au Championnat de France.

## Ulrike Nagel

C'est la fille du Docteur Nagel, Maire de Baumholder, fondateur du jumelage avec Lucien Pierquin, Maire de Warcq. Sa maîtrise des deux langues, la connaissance de sa ville natale, favorisent les échanges entre les deux municipalités. Passionnée par l'histoire, l'art et en particulier la peinture, elle installe son atelier d'artiste en 1996, à Warcq. Ulrike Nagel a participé à la préparation des expositions 14-18, aux côtés de Jean-Louis Benoit, Président des Amis du Vieux Warcq, en traduisant de précieux documents.

## Régine Paquin

Retraitee depuis 2013, Régine est membre de plusieurs associations communales : Défense des Libertés communales, Comité de rédaction du Warcq Info et le Mouvement d'entraide, dans lesquelles elle est toujours présente, active et assidue. Toujours disponible, elle aide également à la distribution du courrier et du bulletin municipal.

# LA BELLE JEUNESSE DE NOTRE PAYS



Mathis, Maëlane, Lola, et Pierre autour de Bernard Maillard 2ème adjoint, à l'origine de la présence des quatre jeunes du Service National Universel.

**"Sans doute, vous posez-vous la question de savoir qui sont ces jeunes, et pourquoi cette tenue ?" s'est demandé Bernard Pierquin dans son discours avant de les présenter.**



Le départ du cortège du 14 juillet

"Il s'agit de Lola, petite-fille de Bernard Maillard, de Pierre, petit-fils du sénateur Benoit Huré, de Mathis, de Nouvion-sur-Meuse, et de Maëlane, petite-fille de Guy Istace, ancien Maire de Nouzonville. Ils ont 15-16 ans et sont tous copains au lycée Chanzy. Tous les quatre sont volontaires pour le Service National Universel, dont la 1ère phase s'est déroulée du 16 au 28 juin. Le département des Ardennes ayant été retenu, les jeunes volontaires ont participé à une phase de cohésion de douze jours, obligatoirement hors de notre département, en hébergement collectif à Morebecque, dans le Nord. Ils ont vécu ensemble, dans une compagnie de 120 jeunes, répartis en 12 maisonnées avec des tuteurs et des encadrants expérimentés, dans le respect de la hiérarchie. Ils y ont appris la citoyenneté et les institutions nationales, les valeurs de la République, la signification des couleurs du drapeau, la Marseillaise..."



Cérémonie au monument aux morts

Et aussi le développement durable, l'écologie, les services publics et le droit. À titre individuel, ils ont tous bénéficié de bilans de santé, d'évaluation de la maîtrise de la langue française et de bilans de compétence numériques.



Les quatre jeunes gens en compagnie du Maire et de ses adjoints avec deux Conseillers départementaux et un Vice-président d'Ardenne Métropole.

Ils ont pu découvrir la région, a poursuivi Bernard Pierquin, faire des visites culturelles, participer à la cérémonie de l'appel du 18 juin et à la fête de la musique. Ils ont appris des autres, et aussi d'eux-mêmes, dans un climat d'amitié simple, par le respect et le vivre ensemble en société.

La 2ème phase de leur Service National Universel doit se dérouler l'an prochain, où ils seront intégrés dans une œuvre humanitaire, une association, une collectivité, selon leur choix.

À l'issue de leur phase de cohésion, tous ont participé à la réalisation d'une immense fresque, sur un mur extérieur, représentant Marianne, aux couleurs de la France.

Leur venue en ce jour de fête de la République, symbolise la belle jeunesse de notre pays, dont nous sommes fiers" a conclu M. Le Maire.



Mathis, Maëlane, Lola, et Pierre dans la cour de l'école, lors de la remise des médailles.

## LES CAMPS DES FAMILLES RURALES



Pour la deuxième année consécutive, le Centre de vacances de juillet, organisé par les Familles rurales de Warcq, a obtenu 4 soleils sur 4. Ce jugement émanant de la Caisse des Allocations Familiales des Ardennes prouve que l'accueil réservé aux familles et aux enfants mais aussi le choix des activités proposées aux jeunes accueillis sont d'excellente qualité, et ce, grâce à une équipe compétente. En juillet 2019, une multitude d'activités a été proposée, en fonction des âges : piscine, canoé, acrobranche, laser game, bowling... Un mini camp aux Vieilles Forges a été organisé pour les plus grands, ainsi que des sorties équitation. Enfin, tous les enfants du centre ont pu profiter d'une journée au Zoo d'Amnéville.



## RETOUR DE LA NAVETTE

Depuis la rentrée scolaire, grâce à quatre bénévoles, Sandra Onetti-Richard présidente de l'association "les Petits Warcquins", et Laïla Sadik qui conduisent le véhicule à tour de rôle, Séverine Carbon qui accompagne matin et soir, et Aurore Christophe trésorière, la navette scolaire a repris du service afin que les enfants puissent se rendre aux écoles de la Bellevue et de Warcq-centre. Afin de poursuivre cette action favorablement, l'association sollicite de nouveaux bénévoles pour conduire et/ou accompagner les enfants, car à trois... ce n'est pas toujours simple.

Contactez Sandra Onetti-Richard au 06 37 79 01 92.



## LES AMIS DU VIEUX WARCQ

Vous voudriez en savoir plus sur l'origine, l'histoire de votre commune, de ses écarts et de ses habitants ? L'Association "Les Amis du Vieux Warcq" vous invite à venir la rejoindre en devenant adhérent. Ce qui peut vous permettre, moyennant une cotisation annuelle, de recevoir la revue. Il vous est possible, selon les thèmes déjà abordés, de vous procurer celle souhaitée.

D'autres activités ouvertes à tous vous sont proposées, la découverte du Musée, de l'ancienne Tour de l'Eau, expositions historiques, visites commentées du vieux village et rando-thème. Pour les adhérents, la fête de la Chandeleur aura lieu le samedi 2 février 2020 à 15 heures, Salle Othon.

Renseignements : 06 43 51 24 78.

## TÉLÉTHON DU ROTARY CLUB RIMBAUD

Le Rotary club Rimbaud s'est inscrit cette année dans l'aide à la recherche sur les maladies rares ou orphelines, auprès de la coordination du Téléthon des Ardennes. Pour revenir à la source de l'action "vaincre la maladie par le sport", le club s'est rapproché du Décathlon de Charleville-Mézières, afin de mettre en place différents défis sportifs. Chaque participant, en faisant une minute de sport sur un appareil (vélo d'appartement, vélo elliptique et tapis de marche et de course), générait 1 € de don, et pour les sportifs qui effectuaient plus d'1h30, 3 €. Le Rotary club Rimbaud a ainsi pu faire don de 4 500 € à l'AFM Téléthon.



## EXPO DE CADEAUX POUR NOËL

À l'initiative de Paulette Ponsart (6ème en partant de la gauche), plusieurs dames de Warcq, Michèle et Monique Oblin, Chantal Dautremay, Gisèle Donagi, Nadine Leclère, Annie Troyon et Griselidis Charlier, dites "Les Mains de Fée", se sont retrouvées à la Vitrine de Warcq, lors du vernissage de leur exposition sur le thème de Noël. Elles présentaient des travaux de tricot, façonnage, peinture, décos pour Noël, qu'elles mettaient en vente afin de constituer de très beaux cadeaux pour les fêtes.



### BELLE VUE SUR LES LIVRES

La bibliothèque associative "Belle Vue sur les Livres" est ouverte le mercredi après-midi et le samedi de 10h00 à 12h00. Elle s'adresse aux adultes comme aux enfants. Des animations et manifestations sont d'ailleurs organisées, pour les enfants, tout au long de l'année, dans une ambiance conviviale et sympathique. L'inscription annuelle est de 5 euros.



### FITNESS CLUB POUR LES ENFANTS

Depuis la rentrée de septembre, le Fitness Club a mis en place un cours d'éveil pour les enfants de 3 à 8 ans, le mercredi de 16h à 17h, à la salle Noblesse. Les enfants peuvent ainsi pratiquer yoga, danse, zumba, gym, ou effectuer des parcours de motricité. Ce cours est encadré par Audrey et les inscriptions sont toujours possibles. Avant le 31 janvier, le Fitness Club offre la licence à tous les enfants de Warcq, sur présentation d'un justificatif de domicile. La cotisation est de 75 € au lieu de 90 €.

Pour toute demande d'information, Jo se tient à votre disposition au 06 82 18 37 23 ou par mail à jo.fitnessclub.warcq@orange.



### LE CENTRE ARTISTIQUE ET CULTUREL

Le Centre Artistique et Culturel est installé dans une salle de la Vitrine de Warcq. Des adhérents ont malheureusement quitté le club pour des raisons diverses, âge, maladie, autres horizons.... Aussi, les membres de l'association seraient heureux d'accueillir de nouveaux adhérents qui souhaiteraient peindre et partager un moment d'amitié, les lundis et jeudis de 14h00 à 16h30. Des chevalets sont encore libres. Le C.A.C.W. exposera à la Vitrine du 10 au 14 mars 2020.

### TOPPING AU SCRABBOLOS



À l'occasion de l'assemblée générale annuelle de Scrabbolos, Francine Roux, présidente, s'est réjouie de la bonne ambiance entre les membres du club, de la quasi-stabilité des effectifs et de la participation active des membres aux compétitions départementales, régionales, voire nationales. Il est toutefois à regretter la perte du titre de champion des Ardennes par Sylvio Zeninari qui est resté cependant sur le podium 2019.

Denis Hery, président du Comité Champagne, s'est félicité de l'entente cordiale qui règne entre les 3 clubs ardennais et a précisé que la fédération française met désormais en avant une nouvelle façon de jouer basée sur la rapidité des joueurs à trouver le meilleur mot : le topping.

Le montant de la cotisation annuelle ne change pas, 55 euros (35 pour les nouveaux membres la première année).

### L'HARMONIE DE WARCQ SE PORTE BIEN



Fort de son répertoire varié et ambitieux, ainsi que du travail sérieux et de la présence régulière de l'ensemble des musiciens chaque vendredi soir de 20h00 à 22h00, l'Harmonie de Warcq propose une musique de qualité et accessible à tous. Le mot d'ordre du chef, David Larue, étant de jouer "propre" et de renouveler le répertoire.

De nouveaux musiciens dès cette rentrée, et nul doute que la bonne humeur et la convivialité qui règnent lors de ces répétitions y soient pour quelque chose. L'Harmonie a ainsi la chance d'accueillir parmi ses rangs, un jeune hautboïste, et de nouveaux joueurs de clarinette et de flûte...

Depuis septembre 2019, l'Harmonie de Warcq est fière d'avoir réussi la réouverture de l'école de musique, tout en restant fidèle à ses principes, accessibilité à tous de l'apprentissage musical, plaisir de jouer et transmission de l'esprit d'Harmonie. L'école de musique compte aujourd'hui une quinzaine d'élèves. Outre les cours de solfège, des cours de trombone, flûte, trompette, percussions, saxo, clarinettes sont également dispensés.

<https://www.facebook.com/harmonie.warcq.9>  
<http://harmoniewarcq1.pagesperso-orange.fr>

# LE SAVIEZ-VOUS

## LES GRANGES DU MOULIN...LES GRANGES PAVANT

Par l'implantation de son moulin au XIIIème siècle, on peut considérer cet écart parmi les plus anciens de la commune de Warcq. Il est situé à environ huit cents mètres à l'ouest du bourg en direction de Belval.

Le ruisseau « le This » aurait été détourné de son lit initial par les moines religieux, sans doute attachés à l'abbaye de Sept-Fontaine. Le lit initial de par sa déclivité naturelle permettait au ruisseau de longer « le chemin » (à l'époque) de This vers la Demi-Lune.

L'initiative de dérivation par les religieux (vers 1200) allait donner la possibilité au cours d'eau, d'atteindre le moulin, là même où ils l'avaient implanté, c'est-à-dire dans un lieu propice au charroi des denrées.

Selon un cadastre ancien, le Moulin était muni de deux roues à aubes, donc deux arbres de transmission, ce qui permettait une multiplicité de travaux : moudre le grain pour la farine ; les écorces pour le tanin. Des vestiges de clous dans le sol permettent d'affirmer qu'un cloutier ait pu exercer.

Enfin, repris dans les « Monnaies d'Arches et de Charleville » en 1933 par H. Descharmes, où il est question de deux lettres écrites par le Roi Louis XIII, lui-même (lettres appartenant au Ministère de la Guerre datée pour l'une du 3 octobre 1641) : en faveur de l'un des maîtres de la Monnaie de Charleville, le Sieur Artus de la Mine, il résulte que le Moulin-Leblanc et le Moulin de « Ouarque » avaient été aménagés par ce fonctionnaire au moins jusqu'en mai 1650 pour la frappe de la monnaie de cuivre (et prolongation du bail).

Artus de la Mine était fermier de la Monnaie de la ville de Charleville. Ces deux lettres mettent fin sur l'existence à Charleville d'un Hôtel des Monnaies dont on n'a jamais retrouvé trace de son emplacement, ni de son fonctionnement. Précisions corroborées par la « Revue Historique Ardennaise » publiée par Paul Laurent en 1903. Ce sont là tous les aspects de convoitise pour le Moulin de Warcq des différents propriétaires qui vont

se succéder.

En 1404 : Isabelle de Rumigny veuve de Jacquemard de Loches est propriétaire du Moulin de Warcq.

En 1408 : Jehan de Pavant Ecuyer, Seigneur de Vendeuil et de Bogny se rend acquéreur du dit moulin.

Pavant, petit village situé à proximité de Château-Thierry est le fief des Seigneurs de Pavant. Le Moulin de Warcq reste la propriété de cette famille jusqu'en 1612, par Robert de la Vieuville, Seigneur de Pavant, Gouverneur de Mézières, soit pendant plus de deux siècles où le nom de Pavant demeure ancré à ce lieu jusqu'aujourd'hui.

Plus proche de nous, M. Rouy Auguste, meunier de sa profession, est le dernier exploitant du Moulin à farine jusque vers 1880. En 1881, le Moulin subit une importante transformation par M. Drouart François, Jules, scieur de long, venue d'Houldizy. La force motrice du ruisseau permet le fonctionnement d'une scierie. Cette nouvelle activité du moulin perdure une trentaine d'années (1911) jusqu'à ce que son propriétaire opte pour une scierie d'un autre mode de motricité, la vapeur. (Aujourd'hui un lotissement porte le nom et rappelle la Croix du Moulin).

La Place des Granges Pavant, naguère pourvue de ses maisons vouées essentiellement à l'agriculture et à l'élevage, aujourd'hui invite à la quiétude. Une façade de briques rappelle les affres d'un terrible incendie et d'une importante restauration, six habitations furent touchées ce 18 août 1891.

Évoquons dans le fond à gauche de la place, les vestiges d'une ancienne « Boutique d'armes et de baïonnettes » exploitée par plusieurs membres de la même famille Zénard, travaillant en sous-traitance pour la Manufacture d'Armes de Charleville. Après sa fermeture en 1836, un atelier de ferronnerie fut construit route de la Demi-Lune. Dans les années soixante, M. Pierre Zénard mit un terme à son activité, et la « Boutique » fut détruite au profit d'une maison d'habitation.

Aujourd'hui, nous devons à M. et Mme Guy Bruno-Dauchy, les propriétaires du Moulin d'avoir œuvré à la rénovation du bâtiment, dans l'esprit d'origine. Ce Moulin fait partie du Patrimoine de notre village. Sa réhabilitation avec la construction et le placement d'une roue à aubes lui a permis de retrouver son identité dont nous ne pouvons que nous réjouir.

Jean-Louis Benoit



## LISTE D'UNION POUR LE CHANGEMENT

Les conseillers municipaux élus sur la "liste d'union pour le changement" ont fait savoir qu'ils ne souhaitaient pas utiliser, dans le présent numéro du magazine, le droit à l'expression qui leur a été accordé. Dont acte !

# ETAT CIVIL



## NAISSANCES

Suzanne CRÉQUY

le 24 juillet 2019

Raphaël NICOLA

le 31 octobre 2019

Axel DAUBY

le 12 novembre 2019



## MARIAGES

Geoffroy CLICHE et

Karine POULAIN

le 20 juillet 2019

## PACS

Franck MACZKA et

Jessica PLESSIS

le 6 juillet 2019

Philippe PANIZZOLI et

Viviane MAGNY

le 15 octobre 2019



## NOCES D'OR

Pierre GUILIANI et

Marie-Louise

LECORVAISIER

le 6 juillet 2019



Bernard BROY et

Agnès MANCEAUX

le 21 juillet 2019



## DÉCÈS

Annette NAI épouse FLAMAIN

le 20 août 2019

Guy HARDY

le 7 octobre 2019

Yvonne DIMANCHE veuve CUGNOS

le 6 novembre 2019

Brigitte LORIN épouse CONRAUX

le 20 novembre 2019

Sténio LESTI

le 20 décembre 2019



Sténio Lesti était très impliqué dans la vie communale et associative de Warcq puisqu'il a été un membre très actif des associations « la Belle Saumonée » et « la Vitrine de Warcq », pendant de nombreuses années, dans lesquelles il assurait la fonction de trésorier. Avec beaucoup de gentillesse et de disponibilité, il participait régulièrement à la tenue de bureaux de vote et nous apportait son aide, notamment en qualité de scrutateur, lors des différentes élections. Il a également été décoré de la médaille de Warcq en 2004.

# LA CHARTE AU PIED DU SAPIN DE NOËL

Le sapin de Noël a été la star des rencontres entre la délégation de Baumholder et les représentants de la municipalité de Warcq lors des célébrations de la Saint-Nicolas. Tous ont voulu immortaliser la signature de la Charte des deux comités de jumelage de Baumholder et de Warcq, d'abord dans la salle des Remparts à l'issue des spectacles des enfants, puis au Marché de Noël de Charleville.

## MON BEAU SAPIN

Mon beau sapin, roi des forêts  
Que j'aime ta verdure !  
Quand par l'hiver, bois et guérets  
Sont dépouillés de leurs attractions  
Mon beau sapin, roi des forêts  
Tu gardes ta parure.

Toi que Noël planta chez nous  
Au saint anniversaire,  
Mon beau sapin, comme il est doux  
De te voir briller par nous,  
Toi que Noël planta chez nous  
Scintillant de lumière.

Mon beau sapin tes verts sommets  
Et leur fidèle ombrage  
De la foi qui ne ment jamais  
De la constance et de la paix.  
Mon beau sapin tes verts sommets  
M'offrent la douce image.

## O TANNENBAUM,

O Tannenbaum, O Tannenbaum,  
Wie treu sind deine Blätter.  
Du grünst nicht nur zur Sommerzeit,  
Nein auch im Winter wenn es schneit.  
O Tannenbaum, O Tannenbaum,  
Wie grün sind deine Blätter !

O Tannenbaum, O Tannenbaum,  
Du kannst mir sehr gefallen!  
Wie oft hat schon zur Winterszeit  
Ein Baum von dir mich hoch erfreut !  
O Tannenbaum, O Tannenbaum,  
Du kannst mir sehr gefallen !

O Tannenbaum, O Tannenbaum,  
Dein Kleid will mich was lehren:  
Die Hoffnung und Beständigkeit  
Gibt Mut und Kraft zu jeder Zeit !  
O Tannenbaum, O Tannenbaum,  
Dein Kleid will mich was lehren.

